SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

COP 29 : les syndicats de l'éducation engagés pour une transition juste

ACTUS MILITANTES



Du 11 au 22 novembre, les dirigeant·e·s du monde, les négociateur·trice·s politiques en matière de climat et la société civile se réuniront à Bakou, en Azerbaïdjan, pour assister à la COP 29, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Le réseau climat de l'Internationale de l'éducation, dont fait partie l'UNSA éducation, a interpellé les 383 organisations membres pour faire pression sur les états pendant la COP29.

Le mouvement syndical international a présenté les demandes suivantes pour la COP 29 :
1. Faire en sorte d'inclure la transition juste dans le nouvel objectif collectif quantifié sur le financement climatique.
2. Donner la priorité à la mise en œuvre complète du programme de travail sur la transition juste.
3. Garantir les droits humains, les droits du travail et une participation inclusive.

L'Internationale de l'Éducation (IE) a soumis des demandes supplémentaires spécifiquement liées au secteur de l'éducation. Dans le droit fil de la Déclaration sur le programme commun pour l'éducation et le changement climatique, adoptée lors de la COP 28, l'IE appelle tous les pays à prendre des engagements dans trois domaines :

1. **Adaptation** : rendre leur système éducatif sûr et résilient, transmettre aux élèves les connaissances et les compétences pour s'adapter aux nouvelles réalités climatiques.
2. **Atténuation** : transmettre aux élèves les connaissances et les compétences pour prendre des mesures en faveur du climat et leur fournir des établissements d'enseignement verts.
3. **Investissement** : assurer une collaboration intersectorielle pour accroître le financement global de l'éducation, notamment grâce aux fonds et institutions pour le climat, et fournir un

financement national et international pour assurer des systèmes éducatifs sensibles aux questions climatiques.

Le Manifeste de l'IE sur l'éducation aux changements climatiques de qualité demeure une ressource essentielle, qui esquisse les changements majeurs requis dans le secteur de l'éducation. Les deux résolutions sur les changements climatiques adoptées récemment par le Congrès mondial de l'IE (ici et ici) détaillent également d'autres revendications adressées aux gouvernements.

Dans la perspective de la COP 30 (qui se tiendra l'an prochain au Brésil), tous les pays ont été invités à revoir leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). La date limite de soumission de ces contributions est fixé à février 2025.

L'internationale de l'éducation recommande aux syndicats de l'éducation de plaider pour que leurs CDN prévoient des engagements plus fermes concernant la fin de l'utilisation des combustibles fossiles et une juste transition. Il est également important de plaider pour que les CDN comportent des engagements pour garantir une éducation aux changements climatiques de qualité et des systèmes éducatifs résilients – la recherche de l'IE sur le cycle précédent des contributions déterminées au niveau national a révélé que très peu d'entre elles faisaient mention de l'éducation. L'inclusion d'engagements clairs relatifs à l'éducation dans ces politiques climatiques est importante pour contribuer à faire en sorte que les adaptations systémiques nécessaires trouveront un financement.

Afin de soutenir les efforts de plaidoyer des syndicats de l'éducation sur les questions climatiques, l'IE a élaboré un manuel utile donnant des orientations sur la manière de participer aux processus d'élaboration des politiques climatiques, à savoir Enseigner pour la planète | Un guide de plaidoyer en faveur de l'éducation climatique à l'usage des syndicalistes.

L'UNSA éducation demande aux représentants de la France d'approuver la **Déclaration sur le programme commun pour l'éducation et le changement climatique**.
Notre pays doit aussi faire pression pour que les **contributions déterminées au niveau national** misent sur la fin de l'utilisation des combustibles fossiles, une juste transition et des systèmes éducatifs verts.

Les 22 mesures proposées par l'UNSA éducation pour une école qui s'adapte au changement climatique, présentées à la commission des affaires culturelles et éducation de l'assemblée nationale en octobre 2023, à retrouver dans cet article : https://www.unsa-education.com/article-/changement-climatique-adapter-lecole-preparer-lavenir/

Article publié sur le site UNSA éducation.

La ministre de l'éducation nationale, Anne Genetet, s'est exprimée le 17 novembre

La ministre de l'éducation nationale, s'est exprimée sur une grande radio nationale pour justifier la dernière mesure gouvernementale sur les 3 jours de carence pour les fonctionnaires. Morgane Verviers, secrétaire générale de l'UNSA éducation, explique dans un courrier à la ministre pour **dénoncer le "fonctionnaire bashing"** dans lequel se complaît le gouvernement.

Madame la Ministre, votre silence était déjà préoccupant, vos paroles sont inacceptables

Madame la Ministre,

Il y a quelques jours encore, **nous nous interrogions sur votre silence face aux discours stigmatisants et au "fonctionnaire bashing"** qui ne cessent de se multiplier. Nous espérions une prise de parole pour défendre ces agents publics qui, chaque jour, œuvrent dans des conditions parfois difficiles pour garantir des services essentiels à la population.

Votre dernière prise de parole a suscité une vive incompréhension. Affirmer qu'il n'y aurait "pas de problème" à aligner les jours de carence des agents publics sur ceux du secteur privé est non seulement une méprise sur la réalité de leurs engagements, mais aussi une nouvelle attaque à leur encontre.

Trois jours seulement après avoir envoyé un long courrier à nos collègues pour leur demander de mettre en œuvre de nouvelles réformes, **cette stigmatisation n'est pas entendable**. Comment peut-on réclamer toujours plus d'efforts, tout en considérant qu'il est acceptable qu'ils réduisent leurs droits au détriment de leur santé ?

Ces paroles sont inacceptables, tant elles nient la singularité du service public, fondé sur des missions d'intérêt général et des exigences qui dépassent largement celles du secteur privé. Les agents publics ne sont pas des variables d'ajustement budgétaire. **Ce sont eux qui font tenir l'école publique et laïque, l'enseignement supérieur, la recherche, les services jeunesse et sports, les politiques culturelles, et bien d'autres champs essentiels.**

En **entretenant** cette **confusion**, vous contribuez **à effacer la valeur ajoutée et les spécificités de leur engagement**. C'est nier que nos collègues sont soumis à des exigences différentes, à des contraintes parfois uniques, et qu'ils ont été **en première ligne dans les crises que nous avons traversés.**

Madame la Ministre, **votre parole est attendue pour défendre ces femmes et ces hommes qui portent au quotidien les politiques publiques** de ce pays. Leur demander toujours plus tout en réduisant leurs droits est une contradiction insoutenable. Vous ne pouvez pas les laisser être les boucs émissaires dans le débat public.....

Lire l'article complet sur le site UNSA éducation